

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 15 juin 2020

Présents : Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Laurence CASTELNAU, Agnès LERIS, Claude CONQUET, Arnaud TAILFER, Olivier FRAYSSINET, Jérôme POUZERGUES, Olivier VIALETTE.

Excusé : Michel MAROT (a transmis un pouvoir à Nathalie Ricard)

Secrétaire de séance : Agnès LERIS

Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour.
Demande acceptée.

Association des Mouvements du cœur.

La mairie a reçu un courrier du trésorier de l'association demandant un geste sur le prix de la location de la salle intergénérationnelle sur l'année 2020 compte tenu de la situation sanitaire ayant entraîné des annulations de cours. Location à l'année : 350€ pour 2 sessions par semaine (cours et formations). Octobre 2019 à Mars 2020 : 1 cours par semaine. Calcul fait sur la base du prorata : 87,50€. Accepté à l'unanimité.

Révision annuelle au 1er juillet 2020 du loyer logement n°1 au presbytère.

Augmentation de 0,90% soit 375,34 € au lieu de 371,89 €.

Budget 2020 : Vote des taux des 3 taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en raison de la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

Les taux sont donc les suivants :

Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFB) : 3,81%

Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 46,25%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 14,45%

Exonération de la taxe d'habitation en 2023 pour toutes les résidences principales. La compensation de la taxe d'habitation sera faite à l'euro près (Montant reversé par l'état avec le taux adopté en 2017 et sur les bases fiscales de 2020).

Budget 2020 : Attribution des subventions.

Après avoir examiné toutes les demandes reçues, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- * Fédération Nationale des Anciens Combattants de Lalbenque : 50 €
- * Football Club de Lalbenque-Fontanes : 150 € (des enfants de Cremps sont adhérents)

* Les Restaurants du Cœur : Pas de subvention accordée. Une proposition d'achat de produits de premières nécessités d'une valeur de 50 € sera formulée à l'association pour l'antenne des restaurants du cœur de Lalbenque.

En attente de recevoir d'autres demandes de subvention : Comité des Fêtes et Société de chasse (associations communales), ...

Remboursement indemnités des élus.

50% de l'indemnité reçue par Mme le Maire sera reversé à la commune sous forme de don soit 1 380,90 € du 1er janvier au 25 mai 2020.

Les adjoints souhaitent reverser leurs indemnités pendant la période de confinement. Ces dons seront reversés de la même façon soit 180 €x3. Le Conseil Municipal accepte ces reversements et autorise Madame le Maire à encaisser les chèques. Affectation au compte 7713 « Libéralités reçues ».

Examen et vote du budget primitif 2020.

Budget Fonctionnement 2020			
Dépenses		Recettes	
Virement à la sect.° Investis	97618,24	Redevances	1300
Charges de Fonctionnement	91030,27	Impôts / taxes	71718
Charges de Personnel	16200	Dotations	69702
Charges de Gestion	31100	Produits de gestion	31000,00
Charges financières	2020	Produits exceptionnels	1380
Amortissements	609,72	Recettes réelles	175100
FNGIR	21728,00		
Charges exceptionnelles	1000	Excédent 2019 reporté	86206,27
Dépenses réelles	163688,03		
TOTAL	261306,27	TOTAL	261306,27

Le budget primitif 2020 de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget Investissement 2020			
Dépenses		Recettes	
Signalétique (adressage)	7770	Virement section Fonct	97618,24
Volets Roulants logements ancienne école	8500	Rénov Salle DETR	8318,00
Garages logements ancienne école	30000	Rénov Salle Fast	3327,00
Sécurisation entrée village	10000	Fds de concours Com Com	6432,53
Voirie 2020	15000	Fds de concours com com	6402
Plaques adressage	5000	Taxe Aménagement	3000,00
Aménagement Lac du Fraysse	8000	Amortissements	609,76
Rénovation énergétique bâtiment ancienne école	30000	FCTVA	3100
Emprunt	12730	Cautions locataires	23,84,04
Cautions Locataires	2384,04	Affectation Résultat	58761,26
Déficit investissement	60568,79		
TOTAL	189952,83	TOTAL	189952,83

Le budget primitif d'investissement 2020 est adopté à l'unanimité.

Devis aménagement Salle des Fêtes.

Paravent WC hommes + étagères : devis entreprise Pouget adopté à l'unanimité : 1 008 € TTC.

Désignation d'un référent Syded : Agnès LERIS

Présentation du projet adressage :

Projet effectué avec l'aide de La Poste. Une réunion publique sera organisée (dès que la situation le permettra) à la Salle des Fêtes à la rentrée de Septembre. Présentation du projet aux habitants de Cremps. Dénominations routes, chemins, rues, impasses (exemple : route de Cahors serait route des Fournets). Numérotation aux métriques partant de la place de l'église : pas de n°13 et n° 666.

Questions et informations diverses :

- Travaux appartements 1er étage (ancienne école) : Les volets roulants sont posés (travaux votés au budget 2019)
- Portes de l'église repeintes à titre bénévole par Mme Jeannine Bourrières (Fournitures fournies par la Mairie).
- Castine : M. Sébastien Poinet, gérant de l'entreprise SARTP, domicilié à Cremps a offert à la commune 2 camions de castine.

- Travaux Epareuse : M. Gonzalez (mandaté par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne) sera sur la commune entre le 17 et le 20 juin pour effectuer le débroussaillage sur les routes communautaires.
- Renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID) : 24 noms de propriétaires fonciers de la commune proposés pour être commissaires. La désignation définitive de 6 titulaires et 6 suppléants sera effectuée par le directeur régional/département des finances publiques.
- Le Petit Écho paraîtra à la rentrée de Septembre.
- Site internet : La mise à jour du site internet est géré par Olivier Vialette. Ce site a besoin d'être relooké. Des renseignements vont être pris pour créer un nouveau site avec l'aide d'un concepteur local.
- Suppression des antennes Xylan : La commune a récupéré 3 boîtiers électriques et 3 poteaux en bois.
- Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne : l'élection du nouveau président aura lieu vers le 10 juillet. Puis l'élection des délégués aux commissions communautaires par le Conseil Municipal aura lieu courant juillet.
- Réunion du Comité des Fêtes de Cremps : Elle se déroulera le samedi 20 juin à 20h30.
- Fête des élus : date à définir pour Septembre/Octobre.

A 23h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.